

Le différend financier entre l'Etat et les communes vaudoises n'a pas été réglé durant la législature

Facture sociale toujours sur la table



« RAPHAËL BESSON

Institutions » «Un canton fort et des communes fortes.» Avec ce slogan, la nouvelle conseillère d'Etat Christelle Luisier (plr), élue en février 2020, avait suscité l'espoir d'un déblocage des relations entre l'Etat et les communes. A l'évidence, l'objectif n'est pas atteint et il faudra remettre l'ouvrage sur le métier. Pour beaucoup à droite et au centre, le dossier demeure prioritaire sur fond de tensions. A gauche, l'attention se porte davantage sur la justice fiscale ou des prestations équivalentes envers toute la population.

Nombre d'élus voyaient dans l'arrivée de la syndique de Payerne la promesse d'un nouvel élan dans ce dossier de plus en plus brûlant, avec comme sous-entendu une meilleure prise en compte du point de vue financier des communes, qui tirent la langue, face à un canton aux caisses qui débordent. Il faut se souvenir des Assises des communes en janvier 2020 à Rolle et des noms d'oiseaux à l'encontre de Pascal Broulis. Pour certains participants, les annonces par le grand argentier année après année des centaines de millions d'excédents cantonaux ne passaient plus du tout. Comme le coût de la facture et sa répartition entre canton et communes.

Initiative «SOS communes» Face à la fronde, un accord était signé fin août 2020 entre le canton et l'Union des communes vaudoises (UCV), donc sans l'autre faïtière, l'AdCV (Association de communes vaudoises). Le but: un rééquilibrage progressif des charges avec une part communale passant de 46 à 36% (un montant à venir de 150 millions pour les communes). Le canton notait alors l'augmentation continue des charges sociales à 1,8 milliard de francs par an. Deux députés PLR lançaient dans le même temps l'initiative «SOS communes» réclamant la re-

Accord sur la Participation
à la cohésion sociale

Conférence de presse
Etat de Vaud et Union des communes vaudoises
Lausanne, le 24 août 2020

Mme Christelle Luisier, conseillère d'Etat, chef du DCE
Mme Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, chef du DCA
M. Pascal Broulis, conseiller d'Etat, chef du DCE
présidente du comité de l'UCV et syndique de Rougemont
président de l'AdCV et syndic de Bouvigny
président de l'UCV et syndic de Lausanne
président de l'UCV et syndic de St-Basile-lez-Yverdon



Elue en février 2020, la ministre Christelle Luisier (au centre) avait suscité l'espoir d'un déblocage des relations entre l'Etat et les communes. Keystone-archives

prise par le canton de l'entier de la facture sociale contre une bascule de points d'impôts.

A la veille des élections du 20 mars, rares sont ceux qui jugent que ce rouage institutionnel essentiel fonctionne à satisfaction. Relations «tendues, voire très tendues» pour un dossier à l'évidence «prioritaire». Le candidat vert au Conseil d'Etat Vassilis Venizelos estime pour sa part qu'elles ne sont «pas si mauvaises que ça».

«Il faut vraiment trouver une solution avant que cela n'aille encore plus mal entre les différents partenaires», relève Circé Barbezat-Fuchs en lice pour les Libres. «Oui, c'est prioritaire, il est très important de pacifier les relations entre l'Etat et les communes, et entre les communes elles-mêmes», note l'UDC Michaël Buffat en référence au débat connexe à la facture sociale, soit la péréquation intercommunale. «Il faut

«Il faut vraiment prendre le taureau par les cornes»

Cloé Pointet

vraiment prendre le taureau par les cornes», estime la vert'libérale Cloé Pointet.

L'ancien syndic d'Aigle, le candidat PLR Frédéric Borloz, est catégorique: «C'est un dossier indispensable, car les relations sont tendues. L'Etat ne comprend pas les communes et les communes ne comprennent pas l'Etat.» Côté Parti ouvrier populaire (POP), le candidat Vincent Keller considère en revanche que l'objectif premier est de parvenir à une justice fiscale entre les communes riches et pauvres. Il rappelle l'initiative parlementaire sur un taux unique d'imposition à 68% que le Grand Conseil a rejeté. Une fois que «les paradis fiscaux» auront été éliminés dans ce canton, pourquoi ne pas renégocier la répartition des charges sociales, lance-t-il, tout en fustigeant l'initiative «SOS communes» qui ne vise, selon lui, qu'à favoriser les communes riches.

Interrogée, la présidente du Conseil d'Etat et candidate à sa réélection, la socialiste Nuria Gorrite, renvoie à sa collègue Christelle Luisier, responsable du dossier canton-communes. Vassilis Venizelos rejette de son côté la focalisation sur cette relation institutionnelle «souvent instrumentalisée ces dernières années».

Sur la base de ces constats, comment envisager la suite? «Les questions financières ne sont qu'un aspect. Il faut retrouver un esprit de coopération», plaide Frédéric Borloz. A ses yeux, l'initiative «SOS communes» est «finalement une opportunité pour poser les choses sur la table. Je pense que la voie d'un contre-projet est une bonne solution.»

Pour Cloé Pointet, le climat est prioritaire, donc par conséquent les plans climatiques communaux, d'où la nécessité de «remettre tout le monde autour de la table et de trouver

rapidement des solutions». La candidate centriste Valérie Dittli veut de l'efficacité et de la prévisibilité financières. «SOS communes» ou le taux unique lui paraissent des moyens «trop extrêmes».

Divergence en milliards

Face à ces querelles, Vassilis Venizelos tient un discours différent. A ses yeux, parler des communes vaudoises est une erreur parce qu'il ne s'agit pas «d'une entité homogène». Le but consiste donc à réfléchir en termes de prestations égales à apporter à la population, qu'elle habite Yverdon ou Rougemont. Il s'oppose à «SOS communes» et veut attendre les effets de l'accord passé entre le Conseil d'Etat et l'UCV. Un optimisme que ne partage évidemment pas Michel Buttin, président de l'AdCV, qui déplore «le terrible déséquilibre entre les milliards de réserves du canton et les milliards d'endettement des communes.»